



## Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

### **PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE REGROUPÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

Mercredi le 23 avril 2025

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé, tenue le mercredi 23 avril 2025 à 13h, à la caserne 22 de Saint-Etienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil d'administration :

M. Claude Boulanger, président, maire de Charette;  
M. André Bordeleau, vice-président, conseiller de Saint-Mathieu-du-Parc.  
Mme Nancy Mignault, mairesse de Saint-Etienne-des-Grès;  
M. Claude Frappier, maire de Saint-Paulin;  
M. Pierre Désaulniers, maire de Saint-Boniface;

Tous membres du conseil d'administration formant quorum.

Assistant également :

M. Dave Carrier, directeur incendie;  
Mme Isabelle Plante, directrice générale et greffière-trésorière.

#### **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

L'assemblée s'ouvre à 13h08, sous la présidence de Monsieur Claude Boulanger.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO : 044-04-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QU'un avis de convocation a dûment été donné à tous les membres du conseil d'administration et qu'en séance, un sujet doit être ajouté;

Les membres du conseil d'administration étant tous présents, ils consentent unanimement à ce que le sujet suivant soit ajouté, traité et discuté lors de la présente séance, en plus de ceux indiqués à l'avis de convocation :

- Premiers répondants – Autorisation au directeur incendie.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion;
2. Vérification du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Ouverture des soumissions – Appel d'offres #2025-002;
5. Adoption du règlement d'emprunt #2025-019;
6. Autorisation à la directrice générale à signer l'entente d'union ;
7. Achat de bottes de combat en cuir haute performance ;
8. Période de questions;
9. Clôture de la séance.

#### **RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**Régie des services de sécurité incendie regroupés  
de la MRC de Maskinongé**

---

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 045-04-25  
OUVERTURE DES SOUMISSIONS - APPEL D'OFFRES #2025-002**

---

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution portant le numéro 134-11-24, la RSSIR a procédé à un appel d'offres public le 31 mars 2025 via le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), portant le numéro d'avis 2025-002, et ce, pour faire l'acquisition d'une unité d'urgence neuve ou d'occasion ;

CONSIDÉRANT QUE la séance d'ouverture de soumissions a eu lieu le 22 avril 2025, dans le cadre de l'appel d'offres public numéro 2025-002 ;

CONSIDÉRANT QU'une entreprise a déposé une soumission dans les délais requis avant 11h le 22 avril 2025, soit :

Ordre	Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)	Montant option (incluant les taxes) Sirène E-Q2B
1	Hélie Camions Incendie inc.	273 065,63 \$	4 985,32\$

CONSIDÉRANT QU'après une étude et analyse de la soumission, elle s'avère conforme ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie ;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE monsieur Pierre Desaulniers, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration que le conseil accepte la soumission reçue ;

QUE le conseil d'administration octroie le contrat à l'entreprise Hélie Camions Incendie inc, plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'acquisition d'une unité d'urgence conformément aux documents d'appel d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 273 065,63\$ incluant les taxes sans option et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt # 2025-019 par le MAMH et de l'acceptation de l'inspection mécanique faite par le mécanicien de la RSSIR.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 046-04-25  
ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #2025-019**

---

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Frappier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2025-019, intitulé Règlement numéro 2025-019 décrétant des dépenses et un emprunt de 550 000\$.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

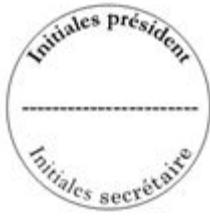
**RÉSOLUTION NUMÉRO : 047-04-25  
AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER L'ENTENTE D'UNION**

---

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Mignault et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à signer la convention d'union en vue d'un contrat d'approvisionnement avec les municipalités de Saint-Paulin et Saint-Mathieu-du-Parc concernant les appareils respiratoires suite au don de la Fondation John R. McConnell.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---



## Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

---

### RÉSOLUTION NUMÉRO : 048-04-25 ACHAT DE BOTTES DE COMBAT EN CUIR HAUTE PERFORMANCE

---

CONSIDÉRANT QUE la résolution #025-03-25 autorisait la directrice générale à faire des demandes de prix pour l'achat de bottes de combat en cuir haute performance ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait des demandes de prix auprès de trois (3) fournisseurs pour :

- 40 paires de bottes en 2025
- 20 paires de bottes en 2026
- 5 paires de bottes en 2027;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a reçu des soumissions de deux (2) soumissionnaires :

Soumissionnaires	Montant total pour 3 ans (incluant les taxes)
Services Techniques Incendies Provincial	42 969,66 \$
Boivin & Gauvin	54 542,99 \$

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Desaulniers et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présent d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de 40 paires de bottes de combats en cuir haute performance auprès de Services Techniques Incendies Provincial inc. au montant de 22 998,80\$ plus taxes.

QU'UN montant de 11 812,00\$ prévu au budget 2025 soit pris dans le poste 03-310-00-680 ;

QU'UN montant de 14 630,87\$ soit imputé dans le surplus cumulé non affecté et inscrit au poste 03-310-00-680.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### RÉSOLUTION NUMÉRO : 049-04-25 PREMIERS RÉPONDANTS - AUTORISATION AU DIRECTEUR INCENDIE

---

CONSIDÉRANT QUE la RSSIR désire assurer la sécurité et le bien-être de ses citoyens par l'amélioration continue des services d'urgence;

SUR PROPOSITION DE madame Nancy Mignault et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présent d'autoriser le directeur incendie à engager des discussions avec le syndicat et de présenter un projet de faisabilité pour offrir le service de premiers répondants sur le territoire de la RSSIR.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PÉRIODE DE QUESTIONS



## Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

---

### **RÉSOLUTION NUMÉRO : 050-04-25 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de monsieur André Bordeleau, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration que l'assemblée soit levée à 13h26.

### **RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

**Claude Boulanger**  
**Président**

**Isabelle Plante**  
**Directrice générale et**  
**greffière-trésorière**

JE, CLAUDE BOULANGER, PRESIDENT DE LA REGIE, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRESENT PROCES-VERBAL EQUIVAUT A LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RESOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.

---

**Claude Boulanger**  
**Président**